

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES MUNICIPAUX
DE LA VILLE DE VANDŒUVRE**

ARRETE TEMPORAIRE

**CIRCULATION ET STATIONNEMENT
RUE RAYMOND POINCARE**

LE MAIRE DE LA VILLE DE VANDŒUVRE,

VU les Lois n° 82.213 et 82.623 des 2 Mars et 22 Juillet 1982, relatives aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-24 L et L 2213-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route, notamment ses articles L 411-1, R 417-1 à R 417-13,

VU le Règlement de Police Municipale du 20 Mars 1973,

CONSIDERANT les mesures à instaurer pour faciliter le déroulement de la manifestation organisée par les Amis de Tourtel « Dégustation de Beaujolais Nouveau 2021 » **RUE RAYMOND POINCARE à VANDŒUVRE.**

ARRETE :

ARTICLE 1 - Le **JEUDI 18 NOVEMBRE 2021**, les mesures suivantes seront mises en application :

- **Stationnement interdit entre le n° 36 et le n° 40 RUE RAYMOND POINCARE de 16h 00 à 20 h 30 + 5 places du parking de la Place Tourtel.**
- **Circulation : Rue Raymond Poincaré barrée dans les deux sens de circulation entre le panneau d'entrée de ville et la place Tourtel (sauf services de secours). Déviation par la rue Pasteur sur la commune de Jarville pour le sens Jarville vers Vandoeuvre, pour le sens Vandoeuvre vers Jarville, déviation par la rue Emile Zola.**

ARTICLE 2 - La signalisation et les déviations réglementaires seront mises en place par les Services Techniques de la Ville.

ARTICLE 3 - Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux Lois en vigueur.

ARTICLE 4 - Les Services de Police sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa réception.

ARTICLE 6 - Ampliation du présent arrêté est adressée l'association Les Amis de Tourtel.

Fait à VANDŒUVRE, le 09 NOVEMBRE 2021

Stéphane HABLOT,
Maire de Vandoeuvre-lès-Nancy
Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy,
Conseiller Départemental.

